



**Compte-rendu**  
**GROUPE DE PILOTAGE HABITAT**  
*Du 4 octobre 2007*

**Etaient présents :**

Charles BRETON (Lunéville), Elisabeth HENRY (Vallois), Laurent GELLENONCOURT (Xermaménil), Luc BONACCINI (CAUE)

**Excusés :** Jeanne VIRIAT (Remenoville), François GENAY (Frambois), Claude ANDRE (Vathiménil)

<b>Porteurs</b>	<b>Avis du groupe de pilotage</b>
M. et Mme WOERLEN (Vallois)	<b>Solde dossier réhabilitation d'une maison inhabitée</b> Le projet est validé par le groupe de travail. Les subventions vont être versées.
M. et Mme CREMEL (Lamath)	<b>Etude dossier porte de grange</b> Le groupe de pilotage émet un avis favorable selon certaines conditions obligatoires : - partition droite pour l'imposte vitrée. Le dessin en soleil prévu n'est pas adapté à la forme de la porte - utilisation de planches larges de 16 cm minimum - si le ravalement de la façade est prévu, il est obligatoire de déposer un dossier façade auprès de la communauté de communes - <i>conseil optionnel : laisser le jambage en pierre de la porte transformée en fenêtre</i>
M. Daniel HENRY (Vallois)	<b>Projet porte de grange</b> Daniel HENRY a souhaité demander l'avis du groupe de pilotage et de M. BONACCINI sur la transformation de sa porte de grange. M. HENRY va transmettre le relevé de la façade à M. BONACCINI qui lui fera quelques propositions.
M. et Mme GELLENONCOURT (Xermaménil)	<b>Etude dossier façade</b> Un nouveau devis doit être déposé, le dossier sera étudié lors d'une prochaine réunion.
M. et Mme HIENNE GEOFFROY (Vathiménil)	<b>Etude dossier façade</b> Lors de la dernière réunion, un nouveau devis avait été demandé. Il n'a pas été transmis. Le groupe propose de contacter à nouveau les porteurs de projet pour leur proposer de déposer un nouveau devis réalisé chez une autre entreprise.
M. Xavier HENRY (Giriviller)	<b>Solde dossier façade</b> Le projet est validé par le groupe de travail. La subvention va être versée.

Des courriers seront envoyés aux personnes sollicitant une aide afin de les informer de l'avis du groupe de pilotage. **Les recommandations doivent obligatoirement être prises en compte** par les porteurs de projets pour que leurs dossiers soient soutenus.

**Destinataires du compte-rendu :**

- membres de la commission « Cadre de vie »
- membres du Bureau
- M. BONACCINI (CAUE)